



Un nouvel élan pour Trouillas avec Pierre FERNANDEZ

Lettre ouverte aux habitants de Trouillas

Chères Trouillassenques, chers Trouillassencs,

Né et ayant grandi à Trouillas, je suis profondément attaché à notre village et à sa vie citoyenne. Mon engagement local est ancien et constant, enraciné dans la volonté de servir nos habitants et notre territoire.

Conseiller municipal sortant et ancien adjoint au maire, j'ai exercé des responsabilités concrètes au service de notre commune : suivi des budgets, pilotage de projets et décisions prises dans l'intérêt général. Cette expérience m'a permis de mesurer les exigences d'une gestion municipale rigoureuse et responsable.

Dans ma vie professionnelle, en tant que cadre au sein d'une grande entreprise implantée dans le département, je gère des budgets importants et encadre des équipes. Organisation, maîtrise financière et sens des responsabilités sont au cœur de mon action. Ces compétences sont directement transposables à la gestion de notre commune.

Fort de cette double expérience, je me présente aujourd'hui comme candidat à la mairie de Trouillas, j'ai été choisi comme candidat d'un large rassemblement et je suis entouré d'une équipe résolument sans étiquette politique. Chacun des membres de notre équipe a ses convictions personnelles mais nous sommes guidés par un objectif commun : servir les habitants de Trouillas. Notre engagement se traduit par un projet commun pour le bien-vivre dans notre commune, fondé sur des valeurs humaines partagées.

Notre équipe possède des compétences solides dans tous les domaines essentiels : finances, urbanisme, vie associative, solidarité, environnement, éducation, services à la population, entrepreneuriat, agriculture... Une équipe complémentaire, engagée et prête à agir sérieusement pour tous les habitants.

Aujourd'hui, le maire sortant a désigné son successeur, comme si l'avenir de notre commune pouvait être arrêté à l'avance. Je considère qu'en démocratie, aucune fonction ne se transmet et qu'aucune succession ne peut se décider en dehors du choix libre des citoyens. Les habitants de Trouillas ne sont pas de simples spectateurs : ils sont les seuls légitimes à décider de l'avenir de leur commune.

Il est essentiel de rappeler un principe fondamental : **la fonction de maire n'est ni héréditaire ni transmissible.**

En droit, le maire tire sa légitimité du suffrage universel indirect : il est élu par le conseil municipal, lui-même choisi par les citoyens. Dans une démocratie, seule la volonté des électeurs fonde l'autorité.

La désignation anticipée d'un successeur donne le sentiment que l'avenir serait déjà décidé, sans réelle confrontation d'idées. C'est précisément pour cette raison que le dialogue doit être clair, ouvert et respectueux.

La campagne municipale doit se concentrer exclusivement sur les projets et les orientations à venir.

Il serait regrettable que des attaques personnelles et des propos diffamatoires tenus par des administrés viennent ternir la campagne.

Le 15 mars 2026, chaque voix comptera. Chaque citoyen décidera librement de l'avenir de notre commune.

C'est cette liberté de choix, exercée en toute conscience, qui constitue le cœur de la démocratie locale.

C'est cette exigence démocratique, alliée à une gestion sérieuse et responsable, que je souhaite mettre au service de Trouillas avec mon équipe.

Une commune évolue sainement lorsqu'elle est bien gérée, c'est une évidence, mais elle respire aussi de l'expression de la démocratie directe, et non de passage de témoin téléguidé.

